

République
Française

Département
de la SAVOIE

**Nombre de Membres
afférents au
Conseil Municipal : 23**

**Nombre de Membres en
exercice : 23**
Présents : 16
Excusés : 6
Absents : 1
Pouvoirs : 4
Votants : 20

Date de la convocation :
6 Septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GILLY SUR ISÈRE
Séance du 19 Septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par courriel adressé à chacun de ses membres, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'ATRIUM, sous la présidence de Pierre LOUBET, Maire.

Étaient présents : LOUBET Pierre, BARRADI Gilles, BERLIOZ Chantal, BORDIER-LEGER Joëlle, BOUTIN Marie-France, CERELOZ Elisabeth, CHAPUY Irène, DEGROOTE Alain, DESCAMPS Jean Marc, DORDAIN Frédéric, GODMENT Christophe, PEPIN Jean-Claude, PERDRISSET Muriel, RUFFIER DES AIMES Sylvie, SACCHETI Gilles, et TROMBERT Christian.

Étaient excusés : BILLIET Gisèle (pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES), DAVAL Marc (pouvoir à TROMBERT Christian), HERBET Pierre (pouvoir à DESCAMPS Jean-Marc), MUNYINGA Soraya, POCCARD-SAUDART Laetitia, TOGNET Louissette (pouvoir à LOUBET Pierre)

Était absent : GLAUDA Florent

Secrétaire de séance : BARRADI Gilles

COMMUNICATIONS

Communauté d'Agglomération ARLYSERE
(Rapporteur : Jean-Marc DESCAMPS)

Conformément à l'article L.5211-39 du CGCT, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Ces documents sont téléchargeables sur le site internet de la CA Arlysère, comme suit :

- Rapport d'activité : <https://smart-agglo-arlyserre.fr/publications/publications-officielles-rapports-d-activites>
- Comptes administratifs 2023 : <https://smart-agglo-arlyserre.fr/publications/publications-officielles-documents-financiers-comptes-administratifs>

Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
(en application de l'article L.2122-22 du CGCT)

N° DE LA DECISION	OBJET DE LA DECISION
05/2024	Décision portant réduction provisoire du loyer et des charges locatives du bail commercial entre la Commune de GILLY SUR ISERE et la société TERRIL SAVOYARD

06/2024	Décision portant attribution du marché à bons de commande pour la fourniture des plaquettes forestière pour la chaufferie bois N°24-01-124
07/2024	Décision portant avenant n°3 au marché 20-04-124 – Fourniture de plaquettes bois pour la chaufferie bois de la ZAC de la Bévière avec la SAS SAVOIE PAN

DELIBERATIONS

Numéro	Domaine	Objet de la délibération	Décision
2024.34	DEVELOPPEMENT DURABLE	Véloroute « Les Verdans » - Délibération portant lancement de la procédure de création et de classement de la voie verte	Approuvé à l'unanimité
2024.35	DEVELOPPEMENT DURABLE	Aménagement d'une voie verte parallèle à la RD64 - Cession des emprises foncières au Département de la Savoie	Approuvé à l'unanimité
2024.36	DEVELOPPEMENT DURABLE	Valorisation des déchets – Approbation de la convention de principe pour la gestion et le financement des plateformes de conteneurs dans le cadre de projets immobiliers	Approuvé à l'unanimité
2024.37	URBANISME	Signature d'une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) entre la Commune de Gilly Sur Isère et la SAS GREENCITY IMMOBILIER	Approuvé à l'unanimité
2024.38	FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE	Ouverture dominicale des commerces en 2025	Approuvé à l'unanimité
2024.39	FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE	Missions pluriannuelles d'archivage – Convention avec le Centre de Gestion de la Savoie	Approuvé à l'unanimité
2024.40	VIE SOCIALE ET VIE ASSOCIATIVE	Habitat et Logement : gestion en flux des droits de réservation des logements locatifs sociaux – approbation du projet de convention	Approuvé à l'unanimité

Affiché en Mairie : Le 20 Septembre 2024



**Le Maire,
Pierre LOUBET**